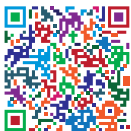


Réduisons notre vitesse sur les grands axes !



Pour notre **air**,
chaque geste compte !

agissons ! **i**nformons ! **r**espérons !

Nos habitudes

TU AS VU CES NOUVEAUX RADARS ?
90 ! PFFFF !!!
ON N'EST PAS PRÊT D'ARRIVER !

TU TE FAIS DES IDÉES ?!
EN ROULANT TRANQUILLE
À 90, ON NE METTRA QUE
DEUX MINUTES DE PLUS
POUR FAIRE NOTRE
AUBAGNE-MARSEILLE...
ALORS !... COOL !



En 2012, une limitation de la vitesse sur les grands axes urbains et périurbains du département a été mise en place.

Bien que nos vies actuelles nous demandent d'aller toujours plus vite, aujourd'hui nous devons ralentir !

Au final, les temps de trajet dureront à peine plus longtemps et cela sera bien meilleur pour l'air que nous respirons chaque jour.

Que risque-t-on ?

Toute infraction à ces nouvelles limitations de vitesse est passible d'une amende de 68 à 1500 € au regard de la loi régissant les sanctions en matière de dépassement des vitesses maximales autorisées

code de la route article L 131-13



Nouvelles limitations de vitesse

Pourquoi cette limitation ?

Diminution de la vitesse = économie de carburant

Qui dit diminution de la vitesse dit diminution de la consommation de carburant, soit des économies à la fin du mois !



= moins de pollution atmosphérique

L'exposition quotidienne aux polluants atmosphériques liés aux transports génère un impact sanitaire, impact renforcé lors d'épisodes de pollution.

= santé protégée

La perte moyenne d'espérance de vie liée à la pollution particulaire est estimée à 8 mois par personne en France (estimation pour l'année 2002, source : sante.gouv.fr).

En PACA, plus de 900 000 personnes, soit 20% de la population, sont exposées à au moins un dépassement des normes de la qualité de l'air.



= amélioration de la circulation

Aussi incroyable que cela puisse paraître, diminuer sa vitesse permet d'améliorer la fluidité du trafic !

Le nombre de véhicules écoulés par une voie de circulation en une heure est plus élevé à 90 km/h qu'à 110 km/h.



= moins d'accidents

Une meilleure fluidité du trafic avec le ralentissement des vitesses permettra aussi de diminuer les risques d'accident.



= moins de bruit

Le passage de 110 km/h à 90 km/h entraîne une réduction de 1.5 à 2 dB.

Une réduction du niveau sonore de 3dB correspond à une baisse de 50% du bruit.



Gagnons de la santé et du temps !

Le saviez-vous ?

42 000 décès par an liés à la pollution de l'air en France, et notamment aux particules fines (PM_{2,5} et PM₁₀).

Enquête sur l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique dans 25 pays de l'Union Européenne réalisée dans le cadre du programme CAFE (Clean Air For Europe) de la Commission européenne (2005).

Marseille - Aubagne : seulement 2 minutes de plus !

Hors congestion, l'augmentation du temps de parcours sur les trajets impactés par la limitation de vitesse reste limitée : **moins de 2 minutes, par exemple, sur le trajet Marseille-Aubagne.**



Éco-conduite = une économie moyenne de 20 % de carburant (source : ADEME)

Une conduite souple et fluide, sans agressivité et sans à-coup évite des surconsommations importantes, surtout en ville.

Anticiper et rouler calmement, c'est moins de stress, moins de pollution, des économies de carburant et plus de sécurité.

Choisir le régime adapté à la vitesse à laquelle on roule est un facteur important d'économies : **ne pas pousser le régime moteur peut faire économiser jusqu'à 20 % de carburant.**



Les 4 règles d'or de l'éco-conduite :



Conduire en engageant rapidement le rapport de vitesses le plus élevé ; le régime maximal de changement de rapport : 2500 tr/min pour les véhicules essence, 2000 tr/min pour les véhicules diesel.

Maintenir une vitesse constante en utilisant le rapport de vitesses le plus élevé.



Adopter une conduite souple, anticiper, éviter les freinages et les changements de rapports inutiles.



Décélérer doucement sans rétrograder, l'alimentation en carburant est alors coupée.



Selon Air PACA, le passage de 110 à 90km/h sur les 5 tronçons périurbains concernés, apporterait une réduction :

- des émissions d'oxydes d'azote de 12 014 kg/an
- des émissions de particules PM₁₀ de 1 064 kg/an.

110

90



Des chiffres...

a L'écoconduite permet de réduire la consommation de carburant jusqu'à ___ % , face à une conduite nerveuse.

b Des pneus sous-gonflés de 0.5 bar occasionnent ___ % de consommation de carburant supplémentaire pour 100 km parcourus.

c Dès qu'un arrêt dure plus de ___ mn, il est préférable de couper le moteur plutôt que de le laisser tourner au ralenti.

d Jusqu'à ___ % d'économie de carburant sans la climatisation.

e 50 % des trajets quotidiens font moins de ___ km.

f Le régime idéal de changement de rapport vitesses : est de ___ tr/min pour les véhicules essence.

◆ Placer chaque nombre dans sa phrase !

20 1 3 2500 7 2,4

◆ Maths

Chaque jour, Pierre Dupont, qui habite Aubagne, doit se rendre à Marseille pour travailler.

Soit 21,9 km aller, 21,9 km retour, réalisés vingt fois chaque mois. Sans compter l'usure de la voiture et l'assurance, **combien dépense-t-il mensuellement en carburant**, avec une voiture climatisée qui consomme 0,04 litre par km à 90km/h et un litre de carburant à 1,40 euros ?

◆ Réponse Maths : Quatre fois moins que le résultat trouvé car Pierre covoiture : il partage ce trajet avec plusieurs de ses collègues !

◆ Solutions Chiffres : a : 20 b : 2,4 c : 1 d : 7 e : 3 f : 2500



Plan de Protection de l'Atmosphère des Bouches-du-Rhône

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-ppa-nouvelle-generation-a2394.html>

Ecoconduite



<http://ecocitoyens.ademe.fr/mes-deplacements/adopter-leco-conduite/a-savoir>

Des solutions pour agir



<http://www.lesbonsplanspourlair.org>

Téléchargez une application gratuite, pour flasher les codes proposés dans ce document.

Juin 2013 - Création : Tallon.fr

